

L'impact de l'innovation technologique sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

The impact of technological innovation on Corporate Social Responsibility (CSR)

CHIALTI Imane

Doctorante

Faculté d'économie et gestion

Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc

Laboratoire des sciences économiques et politiques publiques

CHAREF Fatima

Enseignante chercheuse

Faculté d'économie et gestion

Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc

Laboratoire des sciences économiques et politiques publiques

MORCHID Meryeme

Doctorante

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Kenitra

Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc

Laboratoire de Recherche en Science de Gestion des Organisations

Date de soumission : 30/10/2024

Date d'acceptation : 11/12/2024

Pour citer cet article :

CHIALTI.I. & AL.(2024) « L'impact de l'innovation technologique sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 12 » pp : 357- 373.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Au cours des dernières années, l'innovation technologique s'est affirmée comme un levier essentiel pour la compétitivité, la croissance, la rentabilité et la création de valeur durable. Elle permet non seulement aux entreprises d'améliorer leurs bénéfices, mais incite également à soutenir la croissance économique tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et d'emploi. Les progrès technologiques et les pratiques innovantes sont indispensables pour répondre aux défis environnementaux et sociaux actuels. Cet article a pour objectif d'explorer le lien entre innovation technologique et responsabilité sociale des entreprises (RSE), en analysant l'impact de l'innovation sur la RSE. Dans ce cadre, Nous examinerons d'abord les définitions fondamentales de l'innovation technologique et de la RSE. Par la suite, nous analyserons la relation entre ces deux concepts. Enfin, nous proposerons une synthèse des recherches empiriques sur le sujet et étudierons les résultats obtenus.

Mots clés : Innovation technologique ; RSE ; Démarche RSE ; Relation ; Impact

Abstract

In recent years, technological innovation has established itself as an essential lever for competitiveness, growth, profitability and sustainable value creation. Not only does it enable companies to improve their profits, but it also encourages economic growth while taking into account environmental and employment issues. Technological advances and innovative practices are essential to meeting today's environmental and social challenges. The aim of this article is to explore the link between technological innovation and corporate social responsibility (CSR), by analyzing the impact of innovation on CSR. Within this framework, we first examine the basic definitions of technological innovation and CSR. We will then analyze the relationship between these two concepts. Finally, we propose a synthesis of empirical research on the subject and study the results obtained.

Keywords: Technological innovation; CSR; CSR approach; Relationship; Impact

Introduction

Dans un monde en perpétuelle évolution, l'innovation technologique est devenue une condition nécessaire pour la survie et le succès des entreprises, en effet, le rythme effréné du changement technologique et de l'innovation, exacerbé par les défis provoqués par la crise de covid 19, rend la capacité d'innover essentielle à la survie et à la réussite des entreprises. Parallèlement, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est devenue un concept clé dans les organisations contemporaines. Les entreprises doivent développer une stratégie RSE et intégrer les préoccupations et considérations économiques, sociales, environnementales et éthiques dans leur gestion.

L'intersection des deux domaines de la responsabilité sociale des entreprises et de l'innovation est devenue un sujet d'une grande importance, notamment à la lumière des défis environnementaux actuels et de la poursuite du développement durable.

Pour faire face à la concurrence et survivre dans un environnement en changement permanent, les entreprises sont tenues de chercher à innover pour maintenir leurs présences sur le marché tout en assumant leurs impacts sociaux et environnementaux. Bien que l'innovation technologique soit l'un des principaux moteurs de compétitivité, sa mise en œuvre reste un défi complexe. Pour réussir aujourd'hui, les entreprises doivent évaluer les effets de leurs processus commerciaux sur la société et l'environnement, favoriser la créativité des employés et collaborer étroitement avec leurs clients, fournisseurs et autres partenaires pour concevoir et développer de nouveaux produits et services (Asongu, 2007).

C'est dans ce cadre s'inscrit notre travail qui vise à dégager, à travers la littérature existante la relation entre ces deux concepts. La question principale est la suivante : **Quel est l'impact de l'innovation technologique sur la démarche RSE ?**

Pour répondre à cette question, nous présenterons d'abord une revue de la littérature et définirons les concepts clés de l'innovation technologique et la RSE. Ensuite, nous allons éclaircir et analyser les liens entre l'innovation technologique et la responsabilité sociale des entreprises. Et finalement, nous allons présenter une synthèse des travaux empiriques ayant traité ce sujet et analyser l'ensemble des résultats obtenues dans ce sens.

1. L'innovation : Revue de littérature

1.1. Définition de l'innovation

L'innovation, bien que concept ancien, a été formalisée pour la première fois par Schumpeter en 1935. Cet auteur définit l'innovation comme l'introduction réussie sur le marché d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé de fabrication, ou d'une nouvelle organisation au sein

de l'entreprise. Les recherches pionnières de Schumpeter ont ensuite ouvert de nouvelles perspectives d'étude sur la question de l'innovation.

L'étude de l'innovation a considérablement évolué, devenant un élément clé de l'analyse économique contemporaine. Les approches modernes se concentrent sur les diverses formes et types d'innovation, en tenant compte de leur nature et de leur influence sur l'activité économique.

D'après le Livre Vert de la Commission européenne de 1995, l'innovation se définit comme « la production, l'assimilation et l'exploitation réussies de nouvelles idées ou pratiques dans les domaines économique et social ».

Dans le manuel d'Oslo en 1997, L'OCDE décrit l'innovation comme « l'introduction d'un produit (bien ou service), d'un procédé, d'une méthode de commercialisation ou d'une approche organisationnelle nouvelle ou significativement améliorée. Ces innovations peuvent toucher les pratiques internes de l'entreprise, l'organisation du travail ou les interactions avec l'extérieur ». Ce concept peut ainsi s'appliquer aux domaines technologique, économique, managérial et culturel, et s'étendre également, au-delà des entreprises, aux institutions, aux territoires ainsi qu'aux modes de vie.

Selon (Menqac et Auh, 2010), l'innovation renvoie à l'aptitude et à l'ouverture d'une entreprise à accueillir de nouvelles idées. Cela implique une volonté de rompre avec les habitudes établies et d'expérimenter des approches inédites. (Tsai et Yang, 2014)

Une autre définition de l'innovation selon (Baregheh et al. 2009), l'innovation est un processus en plusieurs phases par lequel les organisations transforment des idées en produits, services ou procédés nouveaux ou améliorés. Ce processus vise à favoriser leur croissance, à renforcer leur compétitivité et à leur permettre de se démarquer efficacement sur le marché.

À partir des définitions précédemment mentionnées, il apparaît clairement que l'innovation est un concept complexe, englobant divers domaines (Damanpour & Schneider, 2006). Elle inclut à la fois les innovations technologiques et non technologiques, que l'on peut classer en innovations de produits, de processus, organisationnelles et marketing (Baregheh et al., 2009). Le niveau d'innovation est ensuite évalué selon qu'elle soit radicale ou incrémentale (Dewar & Dutton, 1986). Les innovations incrémentales consistent à améliorer des produits existants, tandis que les innovations radicales se traduisent par l'introduction de produits totalement nouveaux (Un, 2010).

Dans notre recherche, nous avons décidé de mettre l'accent principalement sur l'innovation technologique.

1.2. Définition de l'innovation technologique

L'innovation technologique joue un rôle essentiel dans la préservation de la compétitivité des entreprises et leur pérennité à long terme (Tidd & Bessant, 2018). Elle s'inscrit dans le cadre de l'innovation globale, en mettant l'accent spécifiquement sur la technologie et sur son intégration réussie dans les produits, services et processus. En tant que savoir, la technologie peut être perçue comme un pilier fondamental de l'innovation technologique, soutenant les activités de recherche, de conception, de développement, de production et de commercialisation (Jantsch, OCDE, 1967).

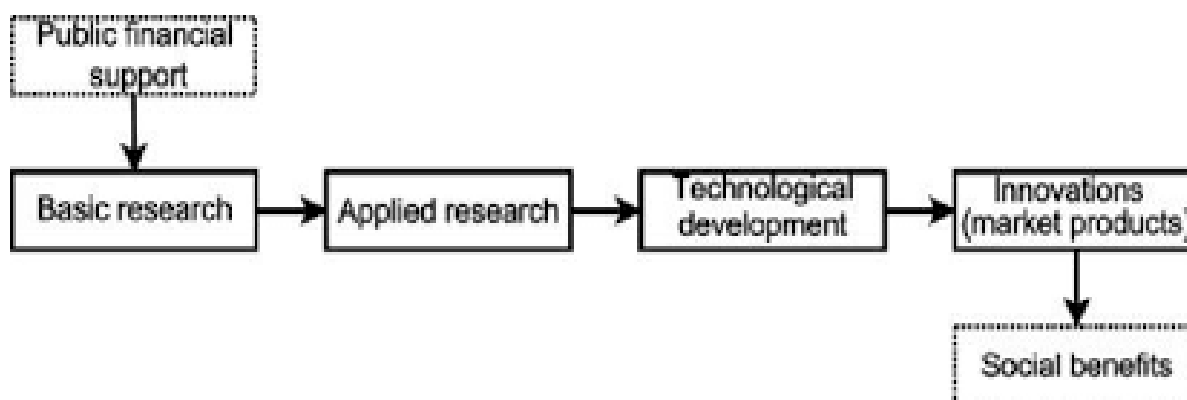
Selon Pavitt (2003), l'innovation technologique se caractérise par la production de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques qui transforment les produits, systèmes, processus et services, afin de répondre aux besoins des utilisateurs et aux exigences du marché. Selon le Manuel de Frascati (OCDE, 2002), les innovations technologiques englobent des produits et des procédés nouveaux ou significativement modifiés sur le plan technologique, où l'innovation réside dans leurs caractéristiques de performance, à la différence des simples améliorations.

1.3. Cadre théorique de l'innovation technologique

L'un des premiers modèles théoriques élaborés pour analyser l'évolution historique de la science, de la technologie et leur relation avec l'économie est le « modèle linéaire de l'innovation technologique » proposé par Bush en 1945 (voir figure 1).

Ce modèle décrit l'innovation comme un processus progressif, commençant par la recherche fondamentale, suivi de la recherche appliquée et du développement technologique, pour aboutir finalement à l'innovation.

Figure N°1 : Le modèle linéaire de l'innovation technologique.



Source : Bush (1945)

Le modèle linéaire de l'innovation technologique, popularisé par Vannevar Bush dans son rapport de 1945 intitulé *Science : The Endless Frontier*, présente une vision séquentielle du

processus d'innovation. Selon ce modèle, l'innovation suit une progression simple et ordonnée en plusieurs étapes :

- **Recherche fondamentale** : Cette phase est axée sur la compréhension de phénomènes scientifiques de base, sans objectif pratique immédiat. Elle constitue le fondement de la découverte de nouvelles connaissances.
- **Recherche appliquée** : À ce stade, les connaissances issues de la recherche fondamentale sont utilisées pour résoudre des problèmes pratiques ou développer des solutions technologiques spécifiques.
- **Développement technologique** : Il s'agit de la phase où les connaissances appliquées sont transformées en produits ou processus concrets, testés et perfectionnés en vue de leur mise en marché.
- **Innovation** : Enfin, l'innovation représente l'introduction des produits ou processus issus du développement technologique dans le marché, permettant ainsi la création de valeur économique.

Selon Verloop et Wissema (2004), ce modèle décrit une théorie de la production de connaissances dans laquelle chaque étape du processus linéaire génère des résultats servant d'intrants pour la phase suivante. En d'autres termes, les conclusions, théories et découvertes issues de la recherche fondamentale sont utilisées comme intrants dans la recherche appliquée. Par ailleurs, le modèle linéaire repose sur une vision épistémologique où le transfert de connaissances consiste à adapter et affiner des principes universels pour des cas spécifiques, en passant d'une théorie générale à des applications spécifiques. Ce modèle envisage l'innovation comme un processus séquentiel, composé de phases distinctes, avec la recherche comme point de départ et source des innovations. Il présente la progression de la recherche à la production, en passant par le développement, comme une voie privilégiée de l'innovation, tant pour les entreprises que pour les économies nationales, et ce, sans prévoir de mécanismes de rétroaction dans le système.

2. La Responsabilité Sociale de l'entreprise : Fondements théoriques

2.1. Définition de la RSE

Afin de prendre en compte les risques économiques, sociaux et environnementaux, de préserver la réputation de l'entreprise auprès de l'ensemble des parties prenantes et de répondre aux exigences de légitimité, un nouveau concept orienté vers le développement durable a émergé dans le monde des affaires. Ce concept est désigné sous le nom de Responsabilité Sociale ou Sociétale des Entreprises (RSE).

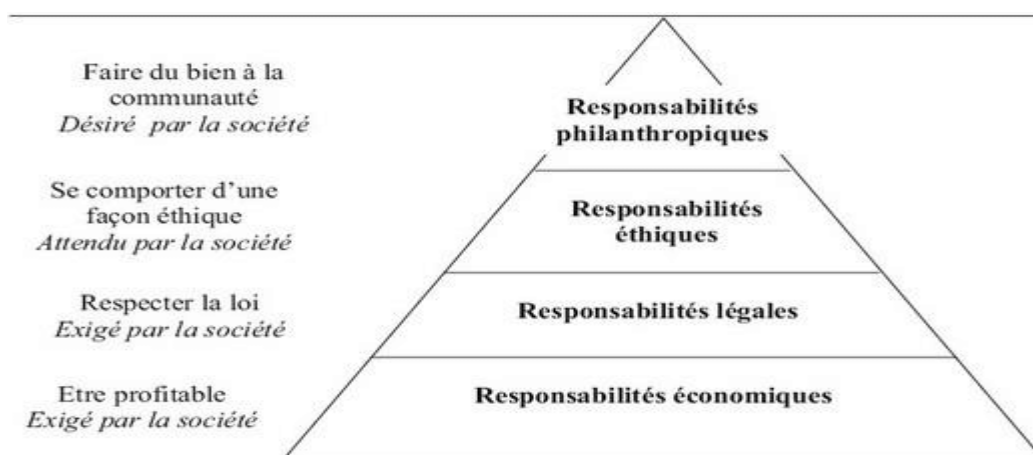
Selon Carroll (1979), la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) englobe les attentes économiques, juridiques, éthiques et discrétionnaires que la société place envers les organisations à un moment donné. L'auteur considère la RSE comme une approche stratégique visant à encourager le changement au sein des organisations.

La définition de la RSE a évolué au fil du temps, donnant lieu à diverses définitions proposées par différents acteurs. Deux de ces définitions sont essentielles et méritent d'être soulevées : celle de la commission européenne et celle de la norme ISO 26000. Selon la Commission européenne, la RSE est « un concept selon lequel les entreprises intègrent volontairement des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes » (Commission européenne, 2001, p. 5). Quant à la norme ISO 26000, elle définit la RSE comme un levier pour atteindre le développement durable, en adoptant des comportements transparents et éthiques, qui tiennent compte des attentes des parties prenantes, respectent les lois et normes internationales, et sont pleinement intégrés et appliqués au sein de l'organisation et dans ses relations (Organisation internationale de normalisation, 2010).

La RSE est étroitement associée au développement durable et se compose de trois dimensions principales : économique, sociale et environnementale. Elle exige également une prise en compte des différentes parties prenantes de l'entreprise, comme les employés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les organisations non gouvernementales. Développer la responsabilité sociale et environnementale présente un fort intérêt pour les entreprises, car cela leur permet d'améliorer leur performance globale, de réduire les risques environnementaux et industriels liés à leurs activités et de renforcer leur compétitivité à long terme.

2.2. Cadre théorique de la RSE

Figure N°2 : La pyramide de la RSE



Source : Carroll (1991)

Le modèle de Carroll (1991) propose quatre dimensions fondamentales de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : économiques, légales, éthiques et philanthropiques. Selon ce cadre, les entreprises doivent d'abord répondre à une responsabilité économique en générant des profits, puis respecter leurs obligations légales en se conformant aux lois et réglementations. La dimension éthique implique d'agir de manière juste, tandis que la responsabilité philanthropique concerne les actions visant à améliorer le bien-être de la société.

Ce modèle aide les entreprises à comprendre la diversité de leurs responsabilités envers les parties prenantes, favorisant ainsi une approche plus structurée de la RSE. En appliquant ces principes, les entreprises peuvent réduire leur empreinte écologique, adopter des pratiques éthiques et développer des initiatives sociales et philanthropiques pour la communauté. Ces actions leur permettent de jouer un rôle de leaders responsables au sein de la société.

En somme, le modèle de Carroll (1991) offre un cadre pour définir et évaluer l'impact social et environnemental des entreprises, les aidant à aligner leurs pratiques sur les attentes des parties prenantes et de la société dans son ensemble.

3. Lien entre l'innovation technologique et la RSE

3.1. Revue de littérature sur la relation entre l'innovation technologique et la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE)

D'après Le Bas et al. (2010), le lien entre innovation technologique et responsabilité sociétale des entreprises (RSE) reste peu exploré dans la littérature en sciences économiques et de gestion. L'une des explications possibles réside dans le fait que ces deux concepts sont généralement analysés via des approches différentes et disjointes de la théorie de l'entreprise. L'innovation technologique est souvent examinée en termes de création de connaissances, issues de l'environnement externe, intégrées aux savoirs internes de l'entreprise et transformées en nouvelles connaissances se concrétisant sous forme d'innovations variées. Cette approche s'appuie principalement sur la théorie des ressources et compétences (ou "Resource-Based View") développée notamment par Wernerfelt (1984), Prahalad et Hamel (1990), et Barney (1991, 2001), ainsi que sur les "capacités dynamiques" de Teece et Pisano (1994). Cependant, ces théories n'abordent que rarement, voire pas du tout, les relations avec les parties prenantes ("stakeholders"), pourtant essentielles à la RSE et à l'orientation stratégique des entreprises. En revanche, la RSE peut s'intégrer dans la théorie de l'entreprise via la théorie des parties prenantes ("stakeholder theory") formalisée par Freeman (1984), qui vise à comprendre l'environnement de l'entreprise sans chercher à le manipuler (Gond et Mercier, 2004). Cette théorie peut théoriquement aider à structurer des organisations performantes, contribuant ainsi

à la création de valeur pour l'entreprise sur le moyen terme, et peut influencer les avantages concurrentiels de celle-ci.

Ces approches, bien que disjointes, partagent un point commun : le rôle des ressources. Hart (1995) souligne qu'une des compétences clés des entreprises, pour un avantage compétitif durable, réside dans leurs ressources permettant de répondre aux enjeux environnementaux, ce qu'il appelle "natural-resource-based view of the firm". Cette approche intègre les attentes des parties prenantes, notamment grâce à une gestion optimale du cycle de vie des produits, et peut, tout comme l'innovation, offrir des avantages concurrentiels.

MacGregor et Fontrodona (2008) identifient un autre point de convergence en notant que les récentes évolutions de l'Open Innovation, basées sur les travaux de Chesborough (2003), incluent directement les parties prenantes et peuvent ainsi être vues comme des passerelles partielles entre les deux courants.

Selon Mathieu (2010), les liens entre innovation technologique et développement durable ont été étudiés depuis un certain temps, d'abord sous un angle négatif, puis avec une perspective plus positive. Auparavant, l'innovation technologique était perçue comme l'une des principales causes de non-durabilité économique, particulièrement sur le plan environnemental, générant des externalités négatives comme la pollution ou des impacts sociaux indésirables, tels que des suppressions d'emplois liées à l'augmentation de la productivité. Cependant, aujourd'hui, l'innovation technologique est de plus en plus reconnue comme une opportunité permettant à l'entreprise de contribuer au développement durable, c'est-à-dire à la RSE (Commission des Communautés Européennes, 2002), tout en renforçant sa compétitivité.

Enfin, au-delà de l'innovation orientée vers des objectifs environnementaux, sociaux ou sociétaux, certains travaux se sont intéressés aux liens entre innovation et RSE sans chercher à fusionner ces deux concepts.

3.2. Synthèse des études empiriques sur la relation entre l'innovation technologique et la Responsabilité Sociale des entreprises (RSE) : Résultats et Discussion

Notre objectif est d'examiner les recherches existantes sur l'impact de l'innovation technologique sur la RSE et de synthétiser les connaissances pour offrir une compréhension approfondie de la relation entre ces deux concepts.

A cet effet, Nous avons choisi les principales études empiriques marquantes qui traitent cette relation.

3.2.1. Résultats

Tableau N°1 : Résultats des travaux empiriques sur la relation entre l'innovation technologique et la RSE

Auteurs	Résultats
Le Bas et al. (2010)	À partir de données d'enquête collectées auprès des entreprises implantées au Luxembourg, les résultats montrent que l'innovation technologique au sein des entreprises favorise positivement leur engagement dans des démarches de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Un effet de taille d'entreprise est également mis en évidence. Les auteurs démontrent de plus que les entreprises innovantes adoptent la RSE de manière multidimensionnelle. Ils interprètent ces observations en considérant que l'innovation technologique et la RSE se complètent pour optimiser les performances de l'entreprise et préserver son avantage concurrentiel. La relation étudiée ici examine l'innovation technologique comme déterminant de la RSE.
MacGregor, et al. (2010)	D'après une étude exploratoire menée auprès de 60 PME européennes, MacGregor et al. (2010) proposent un modèle de cercle vertueux associant innovation et responsabilité sociale des entreprises (RSE). Leur analyse suggère que la RSE et l'innovation peuvent se compléter pour former un cercle vertueux, où chacune renforce l'autre, que ce soit sous la forme d'une innovation stimulée par la RSE ou d'une RSE guidée par l'innovation. Ce modèle repose sur l'idée que les entreprises les plus performantes et innovantes sont également celles qui s'investissent davantage en matière de RSE.
Ferauge. (2011 ; 2013)	À partir d'études de cas de PME belges, Ferauge (2011 ; 2013) établit un lien positif entre l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il distingue deux trajectoires reliant ces deux concepts : dans la première, l'innovation est poursuivie pour atteindre des objectifs de RSE, tandis que dans la seconde, l'engagement envers la RSE ouvre des perspectives d'innovation. Dans les deux situations, l'entreprise

	<p>développe sa capacité d'innovation, ce qui lui permet de poursuivre ses initiatives en matière de RSE.</p>
<p>Temri, et al. (2015)</p>	<p>Ils ont mené une analyse statistique pour examiner la relation entre l'innovation et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans les deux directions, en se concentrant sur les PME du secteur agroalimentaire en Languedoc-Roussillon. Ils ont mis en évidence une relation bidirectionnelle entre innovation et RSE. Néanmoins, l'effet de l'innovation sur la performance sociétale semble être plus affirmé. Ils ont identifié deux facteurs influençant positivement cette relation : la taille de l'entreprise et sa performance économique. Selon ces auteurs, les entreprises innovantes sont généralement plus actives et, par conséquent, sont plus enclines à adopter des pratiques sociétales.</p>
<p>Collas, et al. (2021)</p>	<p>Ils ont réalisé une étude auprès d'entreprises en Bretagne afin d'explorer la relation entre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'innovation. Les résultats de cette enquête confirment la relation, mis en évidence dans la littérature, entre innovation et RSE, montrant que les entreprises les plus innovantes possèdent également une stratégie RSE bien définie. Ces auteurs ont également observé que les entreprises qui innovent dans leurs processus et produits sont celles qui s'engagent le plus dans des actions RSE, tandis que celles qui ne montrent pas d'innovation sont généralement celles qui ne mettent en œuvre que quelques actions RSE.</p>
<p>Lee, H. & Lee, K.(2021)</p>	<p>Dans cette étude, les auteurs ont examiné systématiquement plusieurs effets de l'activité d'innovation technologique (AIT), représentée par l'investissement en recherche et développement des entreprises cotées en Corée, sur la performance de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en faveur d'une croissance durable et de la création de valeur. Les résultats montrent que l'AIT des entreprises contribue positivement à une augmentation de la performance en RSE.</p>

Elouidani, et al. (2022)	<p>Ils ont mené une étude auprès de quarante-six entreprises implantées au Maroc, Leur recherche a mis en évidence une corrélation significative entre l'innovation technologique et l'engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).</p> <p>Ils ont constaté que les entreprises qui adoptent des innovations technologiques sont également plus susceptibles de mettre en œuvre plusieurs dimensions de la RSE simultanément.</p>

Source : Élaboration personnelle à travers la littérature existante

3.2.2. Analyse et discussion

Nous avons cherché à mettre en lumière des études significatives portant sur l'innovation et son lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) afin de mieux comprendre comment l'innovation technologique influence la RSE. Ces travaux confirment que l'innovation peut jouer un rôle déterminant dans le développement de la RSE au sein des entreprises, avec des résultats démontrant un impact positif de l'innovation technologique sur la démarche responsable des entreprises.

À partir de ces résultats, on peut supposer que les entreprises innovantes sont généralement plus dynamiques et donc davantage enclines à s'engager dans des initiatives de RSE. En d'autres termes, les entreprises qui investissent dans l'innovation technologique pour préserver et renforcer leur avantage concurrentiel tendent également à adopter des modèles organisationnels intégrant des pratiques socialement responsables.

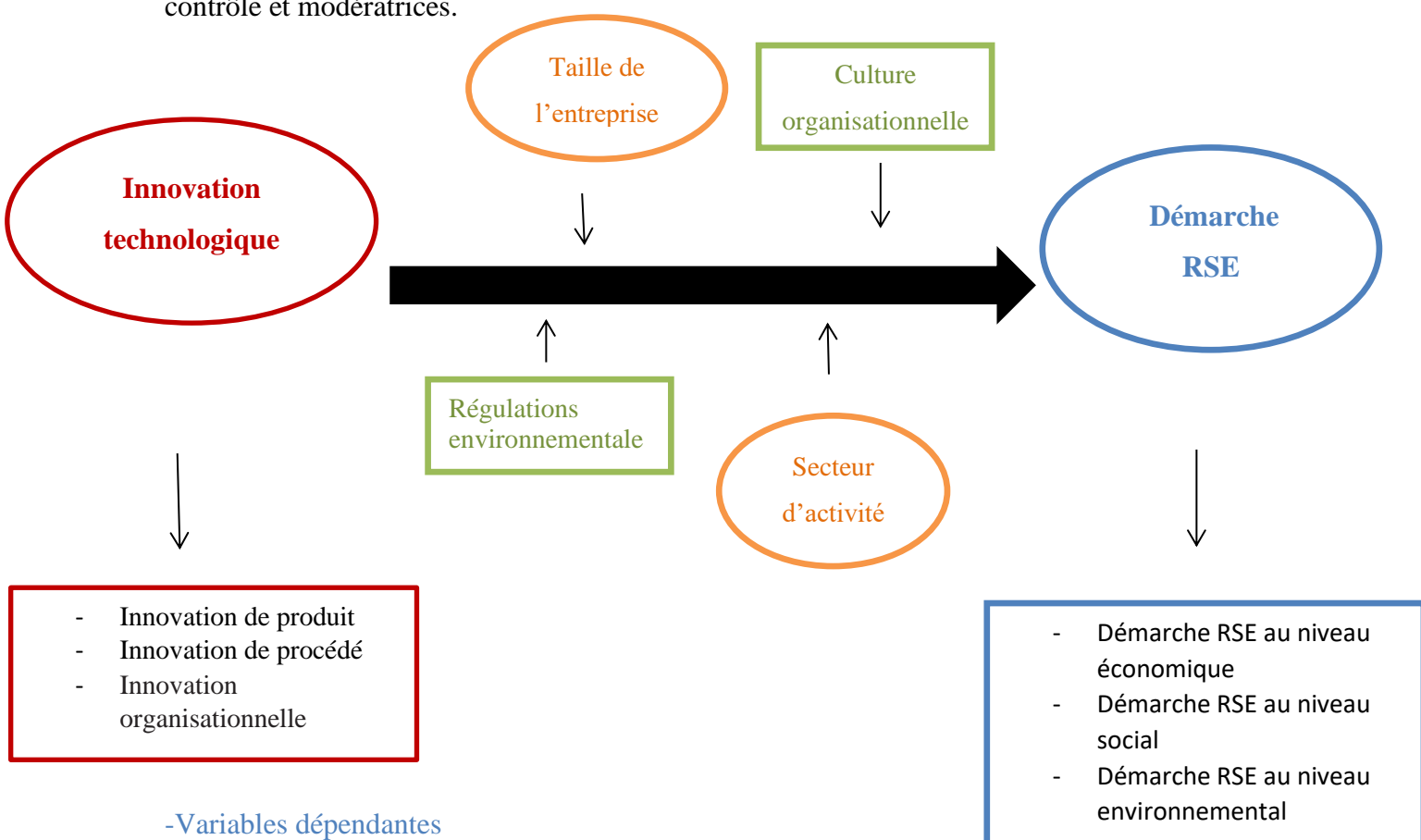
Dans cette perspective, l'engagement RSE de l'entreprise peut être considéré comme un investissement en "technologie sociale," dont l'adoption est susceptible d'améliorer les performances de l'entreprise de manière similaire à l'impact de l'innovation technologique.

3.3. Proposition du Modèle de recherche :

À partir des fondements théoriques mobilisés, nous introduisons notre modèle intégré, illustré ici, qui vise à démontrer l'influence de l'innovation technologique sur l'adoption des pratiques socialement responsables. (Voir figure N° 3)

Figure N° 3 : Modèle de recherche sur la relation innovation technologique et démarche RSE

Ce modèle de recherche explore comment l'innovation technologique influence la démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en prenant en compte différentes variables de contrôle et modératrices.



- Variables dépendantes
- Variables indépendantes
- Variables de contrôle
- Variables modératrices

Source : Élaboration personnelle

Ce modèle vise donc à examiner dans quelle mesure l'innovation technologique contribue à renforcer la démarche RSE d'une entreprise tout en prenant en compte des facteurs internes

(comme la culture d'entreprise) et externes (comme la régulation environnementale), ainsi que des variables de contrôle comme la taille et le secteur d'activité.

Conclusion

La recherche présentée a tenté de comprendre le lien entre L'innovation technologique et la Responsabilité Sociale des Entreprises. L'objectif était de comprendre comment et dans quelle mesure la prise en compte de l'innovation peut favoriser la démarche RSE ? Autrement dit quel est l'impact de l'innovation technologique sur la RSE ? Les résultats de cette recherche suggèrent que l'innovation technologique peut, en effet, jouer un rôle déterminant dans la stimulation de la RSE au sein des entreprises. Plusieurs études empiriques ont été examinées pour parvenir à cette conclusion.

Sur le plan théorique, cette recherche a mis en évidence la nécessité d'une meilleure compréhension des concepts clés de l'innovation technologique et la RSE et la relation entre eux. Cependant, des recherches supplémentaires sont clairement nécessaires pour élucider davantage cette relation. Sur le plan empirique, Tous les résultats obtenus confirment la relation forte entre ces deux concepts. Pour cette raison, nous pouvons penser que les entreprises technologiquement innovantes sont plus enclines à adopter des pratiques responsables. Toutefois, l'étude présente des limites, comme l'absence de prise en compte de certains facteurs influençant cette relation, ainsi que des différences sectorielles non explorées. Théoriquement, la définition de l'innovation technologique reste floue, et sur le plan méthodologique, des recherches qualitatives sont nécessaires pour mieux comprendre les dynamiques d'innovation dans des contextes incertains et contraints par les enjeux de RSE.

Cette étude met en évidence la nécessité d'approfondir la compréhension des mécanismes reliant l'innovation technologique et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Bien que la recherche montre une forte relation entre ces deux aspects, il reste beaucoup à découvrir sur les conditions qui facilitent ou freinent cette dynamique. Une piste de recherche intéressante serait d'examiner l'impact spécifique de technologies comme l'intelligence artificielle, les technologies vertes ou l'automatisation sur les engagements RSE des entreprises. Il serait aussi pertinent d'analyser comment les entreprises intègrent l'innovation technologique dans leurs stratégies RSE, en fonction de leur taille, secteur et environnement ? Enfin, des recherches futures pourraient se concentrer sur les obstacles rencontrés par les entreprises lorsqu'elles tentent d'intégrer l'innovation technologique dans leurs démarches RSE, notamment en ce qui concerne les coûts, la gestion du changement ou les contraintes réglementaires.

RÉFÉRENCES

1. Article de revue

Amer, M., & Hilmi, Y. (2024). ERP and the Metamorphosis of Management Control: An Innovative Bibliometric Exploration. *Salud, Ciencia y Tecnología-Serie de Conferencias*, **3**.

Asongu, J. J. (2007). Innovation as an argument for corporate social responsibility. *Journal of business and Public Policy*, 1(3), 1-21.

Bush, V. (1945). As we may think. *The atlantic monthly*, 176(1), 101-108p

Baregheh, A., Rowley, J., & Sambrook, S. (2009). Towards a multidisciplinary definition of innovation. *Management Decision*, 47(8), 1323-1339.
<https://doi.org/10.1108/00251740910984578>

BARNEY, J. (1991), Firm Resources and Sustained Competitive Advantage, *Journal of Management*, 17(1), 99-120. <https://doi.org/10.1177/014920639101700108>

BARNEY, J. (2001), Resource-Based Theories of Competitive Advantage: A Ten-Year Retrospective on the Resource-Based View, *Journal of Management*, 27(6), 643-650.
<https://doi.org/10.1177/014920630102700602>

Collas, F., Deltour, F., Lethiais, V., & Le Gall, S. (2021) « Innovation et RSE dans les entreprises bretonnes : quels liens et quel rôle du numérique ? » (Marsouin).

Carroll, A. B. (1991). The pyramid of corporate social responsibility: Toward the moral management of organizational stakeholders. *Business horizons*, 34(4), 39-48p.
[http://dx.doi.org/10.1016/0007-6813\(91\)90005-G](http://dx.doi.org/10.1016/0007-6813(91)90005-G)

Carroll, A.B. (1999) Corporate Social Responsibility: Evolution of a Definitional Construct. *Business & Society*, 38, 268-295. <https://doi.org/10.1177/000765039903800303>

Damanpour, F., & Schneider, M. (2006). Phases of the Adoption of Innovation in Organizations: Effects of Environment, Organization and Top Managers¹. *British Journal of Management*, 17(3), 215-236. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8551.2006.00498.x>

Dewar, R. D., & Dutton, J. E. (1986). The adoption of radical and incremental innovations: An empirical analysis. *Management science*, 32(11), 1422-1433.
<https://doi.org/10.1287/mnsc.32.11.1422>

El Kezazy, H., & Hilmi, Y. (2023). The use of new technologies in management control systems and their impact on managerial innovation. *Ouvrage collectif: Innovation Managériale et Changement Organisationnel*.

Elouidani, A., Karim, H., & Ezzaouine, J. (2022). Etude d'impact de l'innovation technologique sur la mise en œuvre d'une démarche RSE : Cas du Maroc, *Revue D'Etudes en Management et Finance d'Organisation* N°14.

- Freeman R.E.** (1984), *Strategic Management: A Stakeholder Approach*. Pitman, Boston.
- Hamza, E. K., HIJAB, Z., Oumaima, E. B., Amal, M. E. L. L. O. U. L. I., & Ezzahra, E. F.** (2024). Strategic Innovation: Integrating System Dynamics into Management Control. *Journal of Ecohumanism*, 3(8), 1012-1028.
- Gond J-P, Mercier S.** (2004), *Les théories des parties prenantes : une synthèse critique de la littérature*. Miméo 21 pages.
- HART, S.** (1995), A Natural-Resource-Based View of the Firm, *Academy of Management Review*, 20(4), 986-1014.
- ISO-26000.** (2010). ISO 26000 Lignes Directrices Relatives à La Responsabilité Sociétale.” 20p.
- Jantsch, E.** (1967). *Technological forecasting in perspective* (Vol. 3, p. 6). Paris : OECD
- Le Bas, C., Poussing, N., & Haned, N.** (2010). Innovation, leadership technologique et comportements de responsabilité sociale. Une exploration sur données d'entreprises, *Economies et Sociétés, série « Dynamique technologique et organisation »*, W, 12, 1363-1385.
- Le Bas, C., Poussing, N.** (2010), Existe-t-il une relation entre RSE/innovation ? Exploitation empirique sur données luxembourgeoises, No 2010-11.
- Lee, H.; & Lee, K.** (2021), The Effects of Technology Innovation Activity on CSR: Emphasizing the Nonlinear and Heterogenous Effects. 13(19), 10893; <https://doi.org/10.3390/su131910893>
- Mathieu, A.** (2010), Développement durable et innovation : dépasser l'antagonisme pour une complémentarité au service de la performance globale, in Reynaud, E. (éd.), *Stratégies d'entreprises et développement durable*, L'Harmattan, p.159-181.
- MACGREGOR, S. P. & FONTRODONA, J.** (2008), Exploring the Fit between CSR and Innovation, WP-759, University of Navarra, IESE CBS, July, 21 p. disponible à l'adresse : <http://ssrn.com/abstract=1269334>.
- MACGREGOR, S. P., FONTRODONA, J.& HERNANDEZ, J.** (2010), Towards a Sustainable Innovation Model for Small Enterprises, in Louche, C., Idowu, S. O, Leal Filho, W. (eds), *Innovative CSR : From Risk Management to Value Creation*, Sheffield, Greenleaf Publishing, 305-330
- Menguc, B & Auh, S.** (2010). Development and Return on Execution of Product Innovation Capabilities: The Role of Organizational Structure. *Industrial Marketing Management*. 39. 820-831. 10.1016/j.indmarman.2009.08.004.

Pavitt K., (2003), “The Process of Innovation”, SPRU Electronic Working Paper Series, n°89. August.

Prahalad C.K., & Hamel G. (1990), “The core competence of the corporation”. Harvard Business Review, Vol. 68, pp. 81-92.

Tidd, J., & Bessant, J. (2018). Innovation management challenges: From fads to fundamentals. International Journal of Innovation Management, 22(05), 1840007.

Temri, L., Giordano, G., & Kessari, M-E. (2015). « Innovation et responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les entreprises agroalimentaires du Languedoc-Roussillon : le rôle de la performance économique ». Innovations, vol. 46, no. 1, p. 115-139.

Teece J., & Pisano G. (1994), “The dynamic Capabilities of Firms: An Introduction”, Industrial and Corporate Change, Vol. 3, pp. 537-556.

Tsai, K. H., & Yang, S. Y. (2014). The contingent value of firm innovativeness for business performance under environmental turbulence. International Entrepreneurship and Management Journal, 10(2): 343-366. DOI: <https://doi.org/10.1007/s11365-012-0225-4>

Un, C. A. (2010). An empirical multi-level analysis for achieving balance between incremental and radical innovations. Journal of Engineering and Technology Management, 27(1-2), 1-19.

Verloop, J., & Wissema, J. G. (2004). Insight in innovation: Managing innovation by understanding the laws of innovation. Elsevier.

WERNERFELT, B. (1984), A Resource-Based View of the Firm, Strategic Management Journal, 5(2), 171-180.

2. Ouvrages

Commission-européenne. (1995). Le Livre vert sur l'innovation.

Commission-européenne. (2001). Promouvoir Un Cadre Européen Pour La Responsabilité Sociale Des Entreprises, Bruxelles.

FRASCATI, M. (2002). Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental, Paris, OCDE.

OCDE, E. (1997). Oslo Manual-The Measurement of Scientific and Technological Activities: Proposed Guidelines for Collecting and Interpreting Technological Innovation Data. Organization for Economic Co-Operation and Development: Paris.

3. Thèses

Ferauge, P. (2011), « Responsabilité sociétale du dirigeant et innovation : approche de leur complémentarité dans un contexte de PME », thèse de doctorat, U. de Mons Warocquié, Belgique.

